Le Sabrevois Express

Août-Septembre 2020 Volume 5 Numéro 2

Hôtel de ville

Maire
M. Jacques Lavallée

Conseiller No.1
Mme Micheline Lebel

Conseiller No. 2
Mme Nathalie Bonneville

Conseiller No. 3
M. Frédéric Bélisle

Conseiller No.4
M. Guy Chamberland

Conseiller No. 5
Mme Mikaëlle Rolland

Conseiller No. 6
M. Yvan Bessette

Directeur général / Secrétaire-trésorier
M. Fredy Serreyn

Directrice générale adjointe Secrétaire-trésorière adjointe
Mme Marijke Wynants

Adjointe administrative
Mme Tamie Caya

Coordonnatrice aux loisirs
Mme Alexandrine Robert

Brigadière
Mme Sylvie Harvey

Service d'urbanisme
M. Noé Bünzli

Travaux publics
M. Marc Boutin
M. Claude Boulais
M. Michel Martin
M. Manuel Grenon Raymond
M. Samuel Clouâtre

Nous joindre

Hôtel de ville 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
Tél : (450) 347-0066 ***Fax :*** (450) 347-4040

Courriel *:* info@sabrevois.info

Site Internet: www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, vendredi 9 h à 12 h.

Heures pour le service d'urbanisme : mardi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.
Tél : (450) 347-0066 poste 23

Bibliothèque (sous-sol): 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0 ***Tél*** **:** (450) 346-0899 biblio@sabrevois.info

Heures d'ouverture régulières :
Mardi et vendredi de 19 h à 21 h
Mercredi 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 10 h à 13 h

Centre Communautaire 1185, 28e avenue
Pour réservation Mme Fernande Normandeau ***Tél :*** (450) 347-8886

Centre des Loisirs 1185, 28e avenue
Pour information ou location de la salle des loisirs,
Mme Alexandrine Robert
Tél : (450) 347-0066 poste 24

Journal Le Sabrevois Express / Camp de jour
Tél : (450) 347-0066 poste 24
Courriel : alexandrinerobert@sabrevois.info

Bureau de poste de Sabrevois 1159, Route 133, Sabrevois
Tél: (450) 346-2265
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 30

Centre d'Arts de **Sabrevois** 1224, rang Bord-de-l'Eau
Mme Nicole Mallette : (450) 346-0516
info@centredartsdesabrevois.com

Assemblées du conseil municipal 2020

Les assemblées du conseil ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

14 septembre *5 octobre* *2 novembre* *7 décembre*

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'hôtel de ville. Vous devez vous désinfecter les mains à la station de désinfection et garder une distance de 2m, entre chaque personne.
Les citoyens sont invités à poser leurs questions à l'avance par courriel à info@sabrevois.info .

Mot du maire

Citoyens, citoyens

Il y a plus d'un an, le conseil municipal a entamé des démarches pour que la Municipalité de Sabrevois soit desservie par Compo Haut-Richelieu.

Cette entente comporte de nombreux avantages pour la Municipalité et ces citoyens, entre autres concernant les dépenses pour le camion à ordures qui était vieillissant et très onéreux. Ce sont donc les trois collectes; les ordures, le recyclage et le compostage qui seront faits par Compo Haut-Richelieu à compter du début de 2021.

Avec la Covid-19 et les fermetures de plusieurs secteurs de l'économie québécoise, le projet touristique du quai Ryan a dû être mis sur la glace pour l'été 2020. La relance du projet et de ses nombreuses activités touristiques est donc repoussée au printemps-été 2021. La pêche récréative est actuellement possible sur le quai.

Je tiens à rappeler que le camping au quai Ryan est interdit, et ce en tout temps. Merci de respecter cette consigne pour le respect du voisinage et des citoyens.

Bonne rentrée à tous les jeunes de Sabrevois

Prenez soin de vous.

Jacques Lavallée, Maire

Échéancier pour la publication
Mai-Juin

VENDREDI 23 octobre 2020 à 12 H, tous les textes, photos doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante : alexandrinerobert@sabrevois.info

Les textes, publicités (organismes) ou annonces déposés après cette date ne seront pas publiés.

Publicité($) : Suite à la décision du conseil municipal concernant la distribution du journal, nous sommes à réévaluer l'offre publicitaire dans le journal. Merci de votre compréhension.

DATE DE PARUTION : Semaine du 26 octobre 2020.

ÉDITORIAL

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Quelle année que celle de 2020!! Jamais nous n'aurions cru. Non!

Nous avons été chanceux de pouvoir tenir le camp de jour en pleine pandémie cet été. Plusieurs camps au Québec ont pris la difficile décision de demeuré fermé étant donnée toutes les différentes contraintes, les consignes et normes gouvernementales!

Je me dois de remercier notre équipe d'animation qui a fait un travail exceptionnel durant ces huit semaines de camp. Ce sont nos sept animatrices; Ananas, Étincelle, Youkoulélé, Gucci, Licorne Aqua et Akuna qui ont su relever ce gros défi, sans pour autant diminuer la qualité des jeux et activités pour les plaisirs des enfants. Merci!!

Qui dit pandémie, dit réorganisation de la fête familiale. Cette année elle prendra donc la forme d'un ciné-parc éphémère le temps d'une soirée du 19 septembre. Cette soirée, à programmation double, saura certainement vous distraire le temps de quelques heures. L'entrée sur le site se fera par la rue Normandie, via les rues 25e ou 28e Avenue, suivre les beach flag. Plus de détails en page 7.

Au plaisir de vous y voir. Bonne rentrée!

Alexandrine Robert
Coordonnatrice loisirs - Camp de jour
Journal municipal
alexandrinerobert@sabrevois.info

Informations municipales

3E VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Le 3e versement de taxes municipales arrive à échéance **le 20 août** prochain. Vous pouvez déposer vos chèques dans la boite aux lettres noire de l'hôtel de ville, faire les paiements par virement bancaire avec l'une des institutions financières suivantes; Desjardins, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia et Banque TD ou au comptoir de l'hôtel de ville. Les citoyens doivent porter le masque dès l'entrée dans le bâtiment et se désinfecter les mains avant d'entrer.
*Notez que les paiements des taxes scolaires ne se font pas à l'hôtel de ville, mais par la poste à l'adresse de la commission scolaire.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT PROVINCIAL SUR LES CHIENS DANGEREUX

Depuis le 3 mars, le nouveau règlement sur les chiens dangereux est entré en vigueur sur tout le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Le règlement prévoit :

- **Enregistrement**

Tous les chiens doivent être enregistrés auprès de la Municipalité. Une médaille avec un numéro sert d'identifiant à votre animal. Elle vous est remise à l'enregistrement. Si votre chien la perd, vous devez venir vous en procurer une nouvelle à l'hôtel de ville, afin que le changement soit effectué dans le registre. Cette médaille nous est utile, si le chien de sauve, pour rapidement retrouver son propriétaire.
***La licence est présentement offerte gratuitement et sera renouvelable dès 2021**. Le coût futur n'étant pas encore fixé.
Une amande allant de **250 à 750$ pourrait être donnée au propriétaire, si l'animal ne porte pas de médaille.

- **Chien en laisse**

Les chiens doivent toujours être maintenus en laisse dans les lieux publics et sous contrôle d'une personne capable de le maitriser. **Cette laisse doit mesurer 1,85 m ou moins**. Si le chien pèse 20 kg et plus, il doit aussi porter un licou ou un harnais. Le propriétaire doit s'assurer du confinement de son animal sur son terrain.
*Le non-respect de ces règles pourrait vous valoir une amende allant de **500$ à 1000$**.

- **Déclaration de chien dangereux**

Les vétérinaires se doivent de signaler un animal qui a infligé des blessures à une personne ou à un autre animal. La Municipalité a quant à elle mis en place des procédures avec ordonnance si nécessaire pour l'évaluation, la saisie et l'euthanasie, en cas de signalement (morsure, attaque ou comportement agressif), notamment en établissant des ententes avec un vétérinaire pour faire l'évaluation comportementale d'un chien (déclaré potentiellement dangereux ou qui représente un risque pour la sécurité publique) et pour héberger un chien pendant les procédures.

RÉFECTION TERRAIN DE BASEBALL

Comme la pandémie empêchait tout rassemblement, la Municipalité en profité pour poursuivre la réfection du terrain de baseball. Les travaux ont débuté à la fin du printemps pour se poursuivre durant l'été. Cette réfection était nécessaire afin d'en améliorer l'état général. Le terrain a été remis à niveau et gazonné, l'arrêt de balle a été refait à neuf et un voyage d'argile (matière utilisée sur les terrains professionnels) a également été ajouté, afin d'assurer une bonne compaction du sol et ainsi rendre le jeu et la performance plus agréable pour les utilisateurs.

ZONE SCOLAIRE – LIMITE DE VITESSE

Avec le retour en classe, nous vous demandons de respecter la zone scolaire **MAX 30 KM/H**, en face de l'école Sainte-Anne, d'être prudent aux intersections où les enfants peuvent traverser la route (Routes 225 et 133), ainsi que dans le périmètre urbain. Nous devons vous rappeler que la rue Lefort (qui longe le côté de la cour d'école) est sens unique en tout temps et pour autobus uniquement. Respectez la signalisation afin d'éviter des accidents. **Voir le plan en page 12.**

INTERDICTION DE STATIONNER SUR LES ROUTES, RUES ET AVENUES

Nous devons encore vous rappeler que le stationnement est **INTERDIT** sur toutes les routes, rues et avenues de la municipalité à l'intérieur des emprises de rues, **ÉTÉ** comme **HIVER**. Un dégagement de 6 mètres de large sur la voie de circulation doit être observé en tout temps pour permettre une circulation fluide des services d'urgences, ainsi que pour les citoyens d'accéder à leur propriété, en tout temps.

FEU À CIEL OUVERT

Le service de sécurité incendie tient à rappeler à la population qu'il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert ou un feu de joie, à moins d'avoir obtenu un permis à cet effet. Aucune autorisation n'est requise pour un feu dans un foyer de maçonnerie ou un foyer de conception commerciale conçu spécialement pour y faire un feu, pour l'usage d'un gril ou d'un barbecue. **Les feux de feuilles ou de débris de construction sont interdits**. Il est également interdit de maintenir un feu lorsque la fumée qu'il dégage nuit au voisinage. Les feux d'artifice, qui sont en vente libre, sont également source de danger pour les incendies. Nous vous recommandons de garder un périmètre de sécurité raisonnable et d'aviser votre voisinage lorsque vous faites usage de pièces pyrotechniques. Toujours en faire usage sous la supervision d'adultes responsables, et ce avec prudence.

VÉHICULE HORS-ROUTE

Nous vous rappelons que la circulation de tous les véhicules de type hors route; 4 roues, moto-cross, quad, etc. est interdite les routes et rues municipales. Plusieurs manœuvres dangereuses sont fréquemment observées au risque des utilisateurs, ainsi que plusieurs plaintes de nuisance rapportées. Des amendes pourraient être données aux conducteurs fautifs.

NOUVEAU PLAN DE MESURES D'URGENCE ET NUMÉROS D'IMMEUBLES

Nous vous rappelons qu'il est primordial pour les services d'urgence, que l'identification des résidences et bâtiments soit présente et visible en tout temps. Il est de l'obligation des propriétaires de s'assurer que le numéro d'immeuble soit **VISIBLE** à partir de la rue (qu'il soit placé à l'entrée de la cour automobile, sur la boite aux lettres ou suffisamment visible sur le bâtiment). La vérification des numéros d'immeuble sera faite bientôt et des amendes pourraient être émises et une installation faite par la municipalité aux frais des propriétaires.

JOURS FÉRIÉS - FÊTE DU TRAVAIL

L'hôtel de ville sera fermé pour le congé de la fête du Travail, le lundi **7 septembre**. Il n'y a pas de changement dans l'horaire de collecte du recyclage, qui est prévue le **lundi 7 septembre**. La collecte de compostage est reportée au lendemain, soit le **mardi 8 septembre**.

INFOLETTRE MUNICIPALE

En tout temps, il est possible de vous inscrire aux infolettres de la Municipalité. Celles-ci vous sont envoyées sporadiquement selon la pertinence des sujets en cours. Les citoyens qui souhaiteraient s'ajouter à la liste d'envoi peuvent le faire auprès de madame Alexandrine Robert à alexandrinerobert@sabrevois.info , en fournissant une adresse internet valide.

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL PAR ENVOI POSTAL

En tout temps, vous pouvez nous contacter si vous souhaitez recevoir le journal municipal en version papier par courrier postal. Simplement nous donner votre nom, ainsi que votre adresse. La version informatique est également disponible sur le site internet de la municipalité à www.sainte-anne-de-sabrevois.com . Des copies papier sont également disponibles au bureau de poste.

GROUPES DE MARCHE DU COMITÉ RURAL EN SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE (CRSQV)

Le CRSQV est fier de vous présenter son nouveau projet: **Chaudrons et crampons**. La mission de ce projet est de permettre à notre population de 60 ans et plus de demeurer active toute l'année, d'être en meilleure santé et ainsi vire plus longtemps, tout en ayant de saines habitudes de vie.

Le projet est chapeauté par Loisirs et Sports Montérégie et le Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

Le premier volet du projet, la partie Crampons; consiste à l'implantation des groupes de marche dans onze (11) municipalités de la MRC Haut-Richelieu (Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Henryville, Venise-en-Québec, Lacolle, Noyan, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Georges-de-Clarenceville et Sainte-Brigide d'Iberville).

Le groupe de marche de Sabrevois se réunit les mercredis matins de 9 h à 10 h. Visitez la page Facebook de Parcours actifs, pour connaître les lieux de départ puisque ceux-ci changent régulièrement.

Les marches se dérouleront sans interruption durant l'année, été comme hiver. Vous pouvez aller marcher toutes les semaines, plusieurs fois par semaine, une fois par mois. C'est vous qui choisissez, selon vos besoins ou envies, aucune obligation de présence hebdomadaire. Notez que vous pouvez vous joindre à n'importe quel groupe de marche, si l'horaire ne correspond pas à vos disponibilités dans notre municipalité.

Vous pouvez donc vous inscrire gratuitement en tout temps via l'adresse courriel cramponsanimateur@gmail.com ou le lien de Google forms ci-dessous: https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdiEnf3I6zyDag_FUpUGDZ6zWajpPhIMBz5YeYJgJWEYWBlg/viewform?usp=sf_link

Le deuxième volet du projet, la partie chaudrons, offrira des ateliers de cuisine mensuellement dans quatre municipalités du projet, lorsque les critères les permettront.

HORAIRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 10h	Venise-en-Québec	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Henryville	Lacolle
10h45 - 11h45	Saint-Georges-de-Clarenceville	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Mont-Saint-Grégoire	Sainte-Brigide-d'Iberville	Noyan
13h30 - 14h30				Saint-Alexandre	

Organisme des Sports et Loisirs

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS AUTOMNE 2020

INSCRIPTION COVID-19

INSCRIPTION PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU SUR RENDEZ-VOUS
PAIEMENT PAR VIREMENT *INTERAC* OU CHÈQUE

DANSE (ENFANT)

COURS DE DANSE (4-12 ANS) MAX. 20 ENFANTS/GROUPE
QUAND: 27 septembre au 6 décembre (10 semaines)
*Spectacle de fin de session 13 décembre 2020
**Notez qu'il n'y aura pas de cours le dimanche 11 octobre, en raison du congé de l'action de Grâce
TARIF RÉGULIER: 100$/ session, 85$/session pour un 2e enfant
***TARIF H/A 2020: 30$/1er enfant 25.50$ / 2e enfant**
HEURE: 9 h 15 à 10 h (4-6 ans), 10 h à 11 h (7-9 ans), 11 à 12 h (10 à 12 ans)
LIEU: Centre des loisirs de Sabrevois, 1185, 28e Avenue

***DÛ AUX CIRCONSTANCES QUE NOUS CONNAISSONS, SEPT (7) COURS DE DANSE N'ONT PU ÊTRE DONNÉS LORS DE LA SESSION D'HIVER. CES COURS SERONT DONC REPRIT ET CRÉDITÉS À LA SESSION D'AUTOMNE 2020, POUR LES ENFANTS INSCRITS CET HIVER, VOIR TARIF H/A 2020.**
POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS, LE TARIF RÉGULIER S'APPLIQUE.

ENTRAINEMENT (ADULTE)

ABDOS FESSES-CUISSES - MUSCULATION

QUAND : 22 septembre au 8 décembre (session de 12 semaines, les mardis)
COÛT : 130$/session, 1 cours ou 210$/session, 2 cours
Il est possible de s'inscrire qu'à un seul des deux cours offerts, aucune obligation de s'inscrire au deux cours.
HEURE : 18 h Abdos-fesses-cuisses
19 h Musculation
LIEU : Centre des loisirs de Sabrevois, 1185, 28e Avenue

TIR À L'ARC (ENFANTS 7 ANS ET PLUS)

Quand : Mercredis 9 septembre au 28 octobre (8 semaines) **Coût** : 30$
Heure : 18 h 30 à 19 h 30 **Où :** Terrain des loisirs

INSCRIPTIONS : alexandrinerobert@sabrevois.info **(450) 347-0066 poste 24**
VIREMENT INTERAC : Organisme des Sports et Loisirs de Sabrevois (OSLS)
alexandrinerobert@sabrevois.info
Question : Qui sommes-nous? **Réponse :** loisirs

N'hésitez pas communiquer avec nous, si vous souhaitez vous impliquer, votre aide nous est très précieuse!!!

Bonne session ☺

SOIRÉE CINÉ-PARC À SABREVOIS

19 septembre 19 h 30

Présentation double

19 h 30

21 h 30

Entrée 10$ /voiture

Le ciné-parc aura lieu sur le terrain de la Fabrique, accès via la rue Normandie.
Entrée sur le site, dès 18 h 30 Entre la 25e et 28e Avenue, suivre les beach flag
Respecter les indications sur place.
Aucune vente de nourriture ou boisson.

** Merci de jeter vos déchets à la maison pour limiter les risques de contagion de covid-19.

Connaissez-vous votre bibliothèque municipale ?

La bibliothèque municipale est encore fermée au public. Cependant, depuis le 8 juin, le service de prêt sur commande vous est offert. Est-ce que je peux prendre votre commande?
Étape 1 : Appelez au 450-346-0899 ou au 450-347-0726 et laissez vos coordonnées sur la boîte vocale.
Étape 2 : Une bénévole de la bibliothèque vous contactera afin de prendre votre commande de livres et vous indiquer quand et comment en prendre possession.
Étape 3 : présentez-vous à l'hôtel de ville, afin de ramasser votre commande.

IDÉES DE LECTURE
La vie compliquée de Léa Olivier Tome 13 Confinée
Par Catherine Girard-Audet
La fin du secondaire approche à une vitesse fulgurante et Léa croule sous les remises en question. Le lot de bouleversements que cet aboutissement laisse entrevoir à l'horizon affecte l'adolescente plus qu'elle ne pouvait l'imaginer.Puis, le confinement dû au COVID-19 ne vient rien arranger, car en plus, Léa doit s'habituer à son drôle de statut amoureux avec Alex À DISTANCE et elle ne sait pas toujours par où commencer. Bref, la vie compliquée (et toute chamboulée) de Léa Olivier !

Twilight. Midnight Sun
Par Stephenie Meyer
Midnight Sun est le roman tant attendu par les fans de la saga Twilight, où Edward Cullen raconte de son point de vue l'histoire relatée dans Fascination, le premier tome. La rencontre entre Edward Cullen et Bella Swan a donné naissance à une histoire d'amour iconique. Ce conte inoubliable prend, à travers le regard d'Edward, un tour nouveau et résolument sombre. La rencontre de Bella constitue dans sa longue vie de vampire l'expérience la plus intrigante et la plus troublante qui soit. Plus nous apprenons de détails sur le passé d'Edward et la complexité de son monde intérieur, mieux nous comprenons que cet événement constitue le combat déterminant de son existence.

La femme de personne
Par Anne-Marie Desbiens
À l'avant-garde de son temps, une héroïne fascinante qui cherche à s'émanciper et à vivre comme elle l'entend. Thérèse est une femme envoûtante. Mère et épouse, elle est également secrétaire d'un homme important qui lui fait une place enviable dans le monde des affaires, ce qui est peu courant dans le Montréal des années 1960. Cependant, ses choix apportent leur lot de déchirements, car pour trouver l'équilibre entre un travail accaparant dans lequel elle s'épanouit et sa famille qu'elle a heurtée en chemin, les modèles sont rares et les défis, immenses. Après tout, la petite Christine a besoin de sa mère, et Raoul, toujours fidèle et conciliant après treize ans de mariage, ne sait pas jusqu'où il est prêt à aller pour la soutenir.
Thérèse peut-elle se réaliser au sein d'une société encore régie par des règles strictes? Est-elle la mère ratée, l'épouse indigne que certains condamnent ou est-elle simplement trop en avance sur son époque? Quel est le prix à payer pour demeurer fidèle à ses convictions?

Bonne lecture!

Notez que l'adresse courriel de la bibliothèque est maintenant biblio@sabrevois.info
Guylaine Marchand, responsable de la bibliothèque
Tél. : (450) 346-0899

Les alcooliques anonymes

Retour des réunions, tous les jeudis à 19 h 30, Centre des loisirs, situé au 1185, 28e Avenue Sabrevois

Bingo récréatif 2020

DATES À VENIR

Bazar de Sainte-Anne et Journée Spaghetti

Le grand bazar de Sainte-Anne de l'automne aura lieu les **5 et 6 septembre** prochain de 9 h à 16 h au sous-sol de l'église. Vous y trouverez; vaisselle, vêtements, jouets, petits meubles, livres et plus encore...
Le bazar est également ouvert tous les 1ers samedi de chaque mois de 9 h à 16 h**, ainsi que les mardis et mercredis de 13 h à 17 h.**

En tout temps, vous pouvez aller porter du matériel encore utile dans la boite rouge près de la porte du sous-sol de l'église ou durant les heures d'ouverture, si cela n'entre pas dans la boite.
*Notez que les téléviseurs ne sont plus acceptés au bazar.

Merci de votre collaboration et compréhension.

Journée Spaghetti
La journée spaghetti, pour ramasser des fonds pour l'entretien de l'église telle que nous la connaissons, n'aura malheureusement pas lieu cette année à cause des contraintes liées à la COVID-19.

Toutefois, les organisateurs comptent bien offrir aux citoyens la chance de profiter de leur recette secrète de sauce à spaghetti. Plus de détails à venir en septembre.

ACTIVITÉ FAMILIALE À FAIRE – FERME REID

Nouveauté à la ferme Reid, un labyrinthe dans un champ de maïs. Une belle activité familiale d'une durée d'environ 1h, si les participants choisissent de partir à la recherche des indices pour résoudre l'énigme ou 25 min pour retrouver la sortie, sans faire le jeu d'énigme.

COÛT D'ENTRÉE
7,50$+TX /ADULTE
3.50$+TX / 12 ANS ET MOIS
GRATUIT 3 ANS ET MOINS
FORFAIT FAMILIAL 2 ADULTES/ 2 ENFANTS 19$+TX

HEURES D'OUVERTURE DU LABYRINTHE

LUNDI AU VENDREDI 10 H À 17 H 30
SAMEDI ET DIMANCHE 10 H À 17 H 30

Il est fortement recommandé d'avoir de la crème solaire, une bouteille d'eau et de bons souliers pour apprécier l'activité

Plusieurs autres projets en lien avec le labyrinthe sont à prévoir pour la fin de saison estivale et l'automne. Pour connaitre tous les détails à venir, suivez-les sur la page Facebook de la ferme Reid.

Bonne visite!! En espérant ne pas trop vous perdre dans le labyrinthe!! ☺

LA RENTRÉE
BIENVENUE
ABC
L'ÉCOLE
GLUE
CRAYONS
1+1=2
DNA
RNA

HORAIRES COLLECTES AOÛT-SEPTEMBRE 2020

AOÛT 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	•3	•4	5	6	7	8
9	**10	11	12	13	14	15
16	•17	•18	19	20	21	22
23	*24	25	26	27	28	29
30	•31					

SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		•1	2	3	4	5
6	7	*8	9	10	11	12
13	•*14	•15	16	17	18	19 Ciné-parc 19 h 30
20	*21	22	23	24	25	26
27	•28	•29	30			

RECYCLAGE • ORDURES ★ COMPOSTAGE *ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Communiqué Important

Signalisation débarcadère

Avec le retour à l'école qui approche, nous vous rappelons que la signalisation routière sur la rue Lefort a été changée à l'hiver 2020. La partie de la rue Lefort en rouge (sur la photo) est interdite aux automobiles. Cette zone est dédiée aux autobus.

Vous pouvez stationner votre voiture sur la rue du Parc et quitter par la rue Lefort en direction du garage municipal.

Merci de respecter la signalisation. Cette mesure a été mise en place pour la sécurité de vos enfants.